

# SCEAUX

bulletin municipal d'information

DÉCEMBRE 1981

n° 112



Jean-Pierre Cauquil

Pages 4/5 et 7, le dossier du mois

**VIEUX SCEAUX :  
AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

# LES SCÉENS

## Etat civil

Période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 1981

### NAISSANCES

Hélène, Marie, Brigitte SURUN • Jérémie, Emmanuel FAYETTE • Nicolas, Pascal, François PERRIN • Cédric LE MONNIER • Mathilde, Isabelle BOITEAU • Samia LAR-  
BIOUANE.

### MARIAGES

Maurice, Marcel FERCHAULT et Evelyne, Sylviane BESNARD • Gaëtan, Serge, Natale DELLA GIUSTINA et Maryse, Lucie, Juliette ROSSI • Jean-Pierre, Maurice MOUSSY et Antoinette, Marie, Laure DESIATO • Jacques, Philippe, René MARION et Sylvie CORAB-  
CEUF • Joël, Henri, Georges BRETON et Fran-  
çoise, Sylvie TRABACCHI.

### DÉCÈS

Marie, Germaine WEBER, veuve MATHIEU • Olga, Françoise, Marie, Renée GADOIS, veuve BUSCAGLIA • Nadine LEMAN, épouse LACHERET • Martial, Jules, Joseph PERNOT • Emile, Arsène FAYE • Victorine PICHOT, veuve DUPUY • Marie, Louise QUINTON, veuve DESCHLER • Robert ROGER • Antoinette DOGNON, veuve PREUX • Jean, Albert DURAND • Danielle, Lucienne, Aline BOIS-  
SEAU, épouse REGNIER • Albert, Emile DUMONT • Marie, Françoise GOURMY, veuve JABRY • Charlotte, Blanche, Juliette APEL, veuve HUBERT • Julia, Alice TREU-  
VEY, veuve NOURRY • Léon, Julien CHAU-  
VEAU.

**Personne décédée en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliée et inhumée dans le cimetière communal dans un caveau de famille**

Louise REMISE, née BREGUERO, décédée le 20 novembre 1981 à Beaune-la-Rolande (Loiret).

## Réédition du « Bal de Sceaux » de Balzac

### Avis aux souscripteurs

Normalement prévue pour la fin du mois de novembre ou le début du mois de décembre 1981, la parution du « reprint » de la première édition de la nouvelle de Balzac que la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux (SEBMIS) s'est proposé d'éditer, en accord avec les « Amis de Sceaux », a dû être retardée.

En effet, il n'avait pas été possible de mesurer au départ toutes les difficultés qui seraient rencontrées, tant dans la mise au point des notes historiques ou littéraires devant accompagner le texte, que dans la recherche des illustrations.

Il serait imprudent aujourd'hui de s'engager fermement sur une date de parution ; celle-ci devrait toutefois intervenir dans le courant du mois de février. Les souscripteurs seront avisés courant janvier du prix exact de l'ouvrage (qui pourrait dépasser légèrement celui qui a été prévu initialement) et devront, à ce moment-là, confirmer leur réservation.

## DES NOMS POUR DES RUES

### Rue Achille Garnon

Une rue bien tranquille sur le versant nord de la colline. Donc relativement récente. En fait, elle ne date que du XIX<sup>e</sup> siècle, remplaçant un sentier rural de l'ancien régime, sans nom sur le plan terrier de 1782, mais appelé sentier des Hauts-Coudrais sur le plan de Trouffillot un siècle plus tard, prolongé à l'est par le sentier du chemin de fer qui longeait approximativement le ballast du chemin de fer d'Arnoux. A l'ouest de l'avenue de Verdun ce sentier existe toujours, mais il est inutilisé car fermé à ses deux extrémités au sud des bureaux de l'OPHLM sur l'avenue de Verdun et au sud de la résidence Alexia sur la rue de Penthièvre. C'est par une décision du conseil municipal en sa séance du 23 décembre 1896 que le nom d'Achille-Garnon sera donné à cette voie.

Qui était Achille Garnon ? Un des quatre maires que Sceaux a choisi d'honorer depuis la Révolution. La famille Garnon était installée dans notre ville au moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle puisque nous trouvons Nicolas Garnon « maître de pension » rue Saint-Jean (l'actuelle rue du Docteur-Berger) au coin de la rue des Imbergères, face à la Faïencerie. Ce premier Garnon connu, qui mourra en 1807, avait marié son fils Nicolas-Louis (né le 9 mars 1769) à Marie-Françoise Desgranges, la fille du notaire d'alors, futur maire de notre commune, le 12 février 1792. De cette union naîtra le 6 juillet 1797 François (pour son grand-père maternel) Nicolas (pour son grand-père paternel) Achille. Adulte, il succédera en 1822, seulement âgé de 25 ans, à son oncle François Desgranges fils et ce, jusqu'en 1831. Élu maire de Sceaux à deux reprises : de 1830 à 1837 et de 1848 à 1851, il devait également représenter la circonscription de Sceaux à la chambre des députés sous la monarchie de juillet. Il mourra le 7 avril 1869, mais ce n'est que 27 ans plus tard que la ville de Sceaux honorera sa mémoire, en remerciement d'une administration « féconde » selon Advielle.



On recense en effet la construction d'un abreuvoir en 1831, la réfection ou le pavage d'un grand nombre de rues en 1837 ; il semble en effet qu'avant la Révolution seules les rues Houdan et de Fontenay aient été pavées, c'est-à-dire les voies de communication avec l'extérieur... Il fait construire dès 1833, juste après la publication de la loi Guizot, une école primaire pour les garçons et un corps de garde le long de l'église pour abriter la garde nationale. Il obtiendra au bénéfice de Sceaux la résolution d'une polémique toujours renais-  
sante sur le siège de la sous-préfecture réclamée par Choisy-le-Roi et diverses autres communes de la banlieue sud. Et ce, définitivement, jusqu'à la suppression en 1880 des sous-préfectures de Sceaux et de Saint-Denis. Enfin, c'est lui qui est à l'origine de la translation des cendres de Florian de l'ancien cimetière rue des Écoles, devenu entre temps propriété privée du docteur Thore, dans ce qui deviendra le jardin des félibres, par une décision unanime du conseil municipal prise en sa séance du 5 mai 1836.

Thérèse PILA  
Bibliothécaire municipale

## Une date à retenir !

Le 7<sup>e</sup> CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX  
AURA LIEU LE DIMANCHE 28 FÉVRIER 1982

à l'entraînement !

**J. DAUPHIN** ANCIEN CABINET DECO  
GÉRANCE D'APPARTEMENTS  
ET D'IMMEUBLES  
145, rue Houdan  
92330 - SCEAUX  
☎ 660 67 21 +  
locations  
toutes transactions  
AGENT IMMOBILIER FNAIM

**GARAGE CITROËN**  
AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES  
vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture  
98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES  
TÉL. 661.21.75

# sommaire

## Noces d'or

Le 31 octobre dernier, au cours d'une cérémonie amicale à la mairie, en présence de M. Oheix, maire adjoint et de Mme Streit, conseiller municipal, M. Herzog, premier adjoint, après avoir excusé M. le Maire retenu par ses obligations au conseil de l'Europe, exprima les félicitations de la municipalité à **M. et Mme Moncet**, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage à Belley (Ain).

Il rappela ensuite les traits essentiels de la carrière de M. Paul Moncet qui, après de bonnes études à l'école nationale des Beaux-Arts, section architecture, réussit le difficile concours d'architecte des bâtiments civils et palais nationaux. M. Moncet fut le collaborateur de Jean Demaret, architecte de grand renom, et de 1937 à 1945, construisit en Indochine de nombreux édifices : gare et lycée de Dalat, gare de Saïgon, cité universitaire d'Hanoï, hôpitaux et résidences diverses. Il y subit les bombardements américains, l'occupation japonaise, l'occupation chinoise... Revenu en France en décembre 1946, il fut notamment chargé de l'école vétérinaire d'Alfort, de l'établissement national des convalescents, de l'établissement de bienfaisance, de l'observatoire de Saint-Maur.

Il réalisa par ailleurs de nombreuses constructions à Dakar, Abidjan, Bamako, Ouagadougou. Il est chevalier de la Légion d'honneur et de la santé publique.



M. Herzog souhaita aux jubilaires de poursuivre une heureuse retraite, d'une part, toute tournée vers leurs enfants et petits-enfants, d'autre part, encore susceptible d'activité en présentant avec leur compétence habituelle toute suggestion utile.

A la gerbe de fleurs et à la médaille gravée traditionnelle, Mme Streit ajouta une copie de leur acte de mariage; la réunion se termina par une coupe de champagne, ce qui permit à la famille de M. et Mme Moncet et à leurs invités de retrouver des amitiés communes et d'échanger d'agréables souvenirs.

LES SCÉENS ..... 2/3

- Etat civil
- Des noms pour des rues
- Noces d'or

LE DOSSIER DU MOIS ..... 4/5, 7

- Vieux Sceaux : amélioration de l'habitat et de l'environnement

EDITORIAL ..... 5, 6

- Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas

SÉCURITÉ ..... 8

- Prévention des escroqueries et vols à la fausse qualité au domicile des personnes âgées ou vivant seules

ASSOCIATIONS ..... 9 à 11

COMMUNIQUÉS ..... 12

PETITES ANNONCES ..... 14

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS ..... 15

A SCEAUX, DU 1<sup>er</sup> AU 31 JANVIER ..... 16

## sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 112 - DÉCEMBRE 1981 ..... 22<sup>e</sup> année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Anne-Marie Fink

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

**JEAN-FRANCOIS ET EVELYNE LEROY**

**COIFFURE • PARFUMERIE • ESTHÉTIQUE**

DU LUNDI 14h AU SAMEDI 12h

**112, RUE HOUDAN / SCEAUX - TEL. 702. 84. 45**  
face à la poste - ancien salon CARVILLE

**JB**

**HORLOGER**

**bijoutier-réparations**

ventes de montres, pendules, réveils  
**M. BATAIS, 114 bis, rue Houdan, Sceaux**  
**Tél. 661.17.30**

## Vieux Sceaux : amélioration de l'habitat et de l'env

Ce n'est pas la première fois, tant s'en faut, que des informations sont publiées dans ces colonnes sur les différentes actions municipales engagées en vue d'améliorer l'habitat et l'environnement du vieux Sceaux.

Encore récemment, dans le n° 108 de juin 1981 du BMI, a été présenté un bilan à mi-1981, dans le cadre de l'effort que la ville souhaitait poursuivre en faveur d'une politique d'amélioration de l'habitat.

A cet effet, la ville avait prolongé la mission de l'ARIM Ile-de-France pour toute la durée de l'année 1981, afin que les actions engagées ou d'autres en projet, à fin 1980, puissent effectivement être menées avec un maximum d'efficacité pour les Scéens concernés directement par des actions ponctuelles de réhabilitation.

Dans le même temps, et dans le cadre des crédits du programme d'action prioritaire n° 15, plus spécialement orienté vers le maintien à domicile des personnes âgées, et en collaboration avec l'ASAH (Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat), des actions ponctuelles d'amélioration de loge-

ment ont pu être menées, ici ou là, pour le compte des Scéens sur l'ensemble du territoire de la commune.

### Que va-t-il se passer en 1982 ?

Hormis, bien sûr, la poursuite des actions communales de réhabilitation, en particulier rue des Imbergères par la réhabilitation du n° 19 et par la construction d'une extension du foyer des personnes âgées, la ville va essentiellement engager au cours de l'année 1982 :

- une action permettant de prolonger l'opération programmée d'amélioration de l'habitat ;
  - une campagne de ravalement ;
  - une opération de réaménagement et de réhabilitation de l'îlot Voltaire ;
- auxquelles doivent s'ajouter :
- la modernisation par l'EDF du réseau électrique dans le Vieux Sceaux ;
  - la mise en souterrain des câbles téléphoniques.

(Ces deux derniers points ne seront pas traités ici mais feront l'objet soit d'un autre « dossier » soit d'un article dans le prochain numéro du BMI).

\*

### Prolongement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat

Sur l'ancien périmètre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du vieux Sceaux, et afin de prolonger la dynamique de réhabilitation privée et publique qui s'est créée au cours des quatre années écoulées, la ville a demandé à la préfecture (l'autorité de tutelle) de faire bénéficier les habitants et propriétaires de la procédure de programme d'intérêt général (PIG) qui permet de prolonger partiellement ou totalement les avantages spécifiques liés aux OPAH (procédure qui s'est éteinte fin 1980).

Citons, pour exemple, quelques avantages de cette procédure :

- possibilité pour les propriétaires bailleurs de bénéficier de prêts à taux relativement intéressants ;
- possibilité pour les propriétaires ou copropriétaires, occupants, de bénéficier d'une prime à l'amélioration de l'habitat, majorée par rapport aux cas ordinaires ;
- possibilité, pour les locataires de logements conventionnés par leur propriétaire de bénéficier éventuellement de l'aide personnalisée au logement (APL).

\*

### Lancement d'une campagne de ravalement

Par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, en date du 4 février 1981, sont étendues à la commune de Sceaux, les dispositions du décret du 26 mars 1852, rendant obligatoire, le traitement des façades tous les 10 ans.

Par arrêté municipal du 19 juin 1981, la commune de Sceaux a décidé du lancement d'une campagne de ravalement, sur la zone classée UAb au Plan d'Occupation des Sols et dénommée « Vieux Sceaux ».

Cette campagne devra débuter dans le courant du premier trimestre 1982 pour l'ensemble des immeubles situés en bordure des voies inscrites à l'arrêté.



Jean-Pierre Cauquill

L'ancienne mairie : une action d'accompagnement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.



## SCEAUX AUTO-ÉCOLE

53, rue de Fontenay

Tél. 661.21.81

permis voiture : formation accélérée et traditionnelle

PERMIS MOTO  
A 1 - A 2 - A 3

## ironnement

Les propriétaires Scéens concernés pourront prendre contact avec les services techniques municipaux et obtenir toutes précisions quant aux différentes modalités techniques à respecter dans le cadre de cette campagne. La ville souhaite, en effet, prolonger les initiatives privées de ces quatre dernières années par un traitement harmonieux de l'ensemble des façades du Vieux Sceaux, à l'exemple des immeubles publics ou privés réhabilités, dont tous les Scéens peuvent apprécier la qualité esthétique et l'impact agréable sur l'ambiance de notre ville.

Les conseils et l'assistance administrative et financière auprès des propriétaires concernés seront assurés par l'ASAH (Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat) qui est en liaison constante et directe avec le PACT des Côteaux de Seine (Préservation-Amélioration-Conservation-Transformation). Les propriétaires concernés peuvent s'adresser soit à l'ASAH, soit au PACT des Côteaux de Seine.

Nous publions :

- ci-dessous, les lieux et horaires des permanences des organismes conseils cités ci-dessus ;
- ci-après (page 7), le texte des arrêtés (pré-fectoral et municipal) autorisant et engageant la campagne de ravalement du Vieux Sceaux.

### POUR VOUS RENSEIGNER

#### • ASAH - Association Scéenne pour l'Amélioration de l'Habitat

Association sans but lucratif, l'ASAH s'occupe des problèmes d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du territoire de Sceaux, en liaison avec l'association PACT (voir ci-dessous).

**Permanence** chaque mercredi de 14 h à 19 h aux services techniques de la Mairie, 132, rue Houdan - Tél. 661 29 50.

**Animateurs** : MM. Duquesnoy, Kaepplin, Loëchen.

#### • PACT des coteaux de Seine

Association sans but lucratif, chargée de missions de « Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat ».

**Siège** : 40, avenue de Chatou 92500 Rueil Malmaison - Tél. 749 56 30.

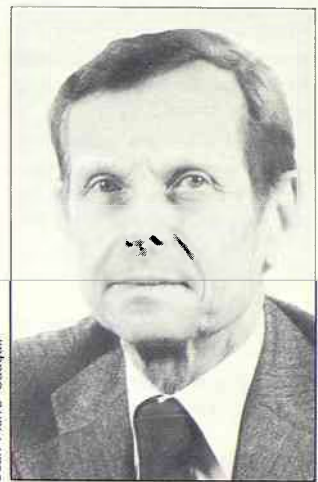
**Responsable** : M. Michel Schaeffer.

— Suite page 7 —>

## éditorial

### Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas

par E. GULDNER, maire de Sceaux



Jean-Pierre Cauquil

Au moment où j'écris ces lignes, des événements dramatiques se déroulent en Pologne ; je me sentirais coupable si je n'en parlais pas. Je suis certain que, comme moi, vous êtes profondément émus en pensant à ce peuple ami qui a déjà tant souffert au cours de son existence millénaire : trois fois dépecée par ses voisins, les Russes, les Prussiens et les Autrichiens, mais reconstituée par le traité de Versailles, la Pologne fut envahie en septembre 1939 et submergée en moins d'un mois par Hitler, qui se la partagea une nouvelle fois avec Staline. Persécutée dans la partie occupée par l'URSS (déportations en masse en Sibérie, massacre des officiers de l'armée polonaise à Katyn), la nation polonaise a été victime, dans la zone d'occupation nazie, d'une oppression barbare et d'une véritable tentative de génocide : deux millions et demi de Polonais ont été déportés en Allemagne et astreints au travail forcé, et plus de six millions ont été exterminés dans les camps. Fatigués de la guerre, les Américains laissèrent, sans réagir, Staline transformer la Pologne en république populaire sous domination soviétique.

Profondément catholique, le peuple polonais est allergique au régime marxiste imposé par l'URSS. Il aspire à recouvrer sa souveraineté. La crise économique et sociale, qui n'a cessé de s'aggraver et a provoqué de nombreuses émeutes et manifestations de masses depuis 1949, a abouti à la faillite totale : les magasins sont vides et la dette de la Pologne envers les pays occidentaux dépasse 30 milliards de dollars.

Pour mâter la révolte des ouvriers, la dictature du parti a été remplacée, sur ordre de Moscou, par celle d'une junte militaire, qui a proclamé l'état de guerre, isolé complètement la Pologne du côté Ouest, séquestré les responsables syndicaux et jeté en prison des dizaines de milliers de travailleurs. Quel beau résultat pour un régime qui se prétend être l'émanation des ouvriers et des paysans ! Mais aussi quelle déchéance pour les pays occidentaux qui, par leur désunion et leur inconscience, ont laissé l'équilibre des forces dans le monde se dégrader au point qu'ils ne disposent pratiquement pas de moyen efficace pour empêcher la violation flagrante des droits de l'homme et des accords internationaux !

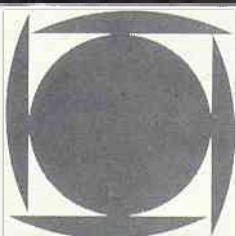
Le général Jaruzelski pourra peut-être, comme le comte Sebastiani après la sanglante répression russe de 1831, déclarer que « l'ordre règne à Varsovie » ; mais il ferait bien de méditer sur les paroles que Shakespeare a mises dans la bouche de Cassius, dans le premier acte de sa tragédie « Jules César » : « Ni la tour de pierre, ni les murailles..., ni le cachot privé d'air, ni les liens de fer massif ne peuvent enchaîner la force de l'âme ».

Le premier et le plus ardent souhait que nous puissions formuler au seuil d'une nouvelle année est que le martyre de la Pologne prenne fin et, d'une manière générale, que la paix, la liberté et la justice règnent dans le monde. Que chacun de nous fasse tout son possible, dans sa sphère d'action, pour que ce vœu, le plus ardent de tous les hommes de bonne volonté, devienne réalité !

Pour nous, Français, l'année qui s'achève a été marquée, au plan politique, par le « changement ». Voulu - directement ou indirectement - par un peu plus de la moitié des électeurs, ce changement sera-t-il considéré comme un événement heureux dans notre histoire ? Cela dépend encore de la plus ou moins grande sagesse de nos gouvernants et de l'ensemble des Français.

Il est, certes, trop tôt pour prononcer un jugement objectif sur la politique de la nouvelle majorité. Mais, pour l'instant, elle apparaît encore comme trop inspirée par des doctrines dépassées et tenue par des promesses irréalistes : on accentue la lutte des classes, on étatisé, on bureaucratise, on accroît sans compter les dépenses publiques, on alourdit les charges des entreprises françaises par un supplément d'impôts, la réduction des heures de travail, l'allongement des congés, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'extension des compétences des comités d'entreprise ; bref, on nourrit l'inflation, c'est-à-dire la hausse des prix, tout en souhaitant que nos entreprises résistent à la concurrence internationale et investissent, afin de créer des emplois et de produire davantage.

— Suite page 6 —>



toutes assurances

**CABINET ROBERT**

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

## Editorial (suite)

Conscient des contradictions de cette politique, le gouvernement met en place un système de soutien artificiel de certaines productions et de certains prix, qui soulève déjà les protestations des autres états membres de la Communauté Economique Européenne et risque de faire éclater le marché commun, sans lequel notre agriculture et notre industrie seraient condamnées à la stagnation. Ce n'est certainement pas en faisant du dumping que nous inciterons nos partenaires de la CEE à mettre en œuvre de nouvelles politiques communes afin de résoudre ensemble les problèmes de l'emploi, de l'énergie et de la modernisation de nos industries.

Déjà le déficit du budget de l'Etat pour 1982 est si grand qu'il faudra épuiser les ressources du marché monétaire pour le combler. Et on n'a pas encore commencé à indemniser les actionnaires des sociétés nationalisées. Quelle capacité d'emprunter restera-t-il aux collectivités locales et aux entreprises privées ? Et à quels taux d'intérêts ?

Je ne suis pas une nature politique ; c'est pourquoi je souhaite sincèrement que le changement intervenu au cours de cette année soit bénéfique pour notre pays, et j'ajouterai : pour l'Europe et pour le monde, car, par suite du développement prodigieux des communications et des échanges, tous les pays sont solidaires. Mais pour réussir, il faut savoir tenir compte des réalités.

Au niveau de la gestion municipale, 1981 aura été une année très active, malgré le frein que constitue le déséquilibre entre la hausse des prix et l'accroissement des ressources de la commune.

D'importants travaux de voirie ont été exécutés : remplacement de nombreuses canalisations d'eau et de gaz vétustes ; réfection et aménagement de nombreux espaces urbains : chaussées, trottoirs, carrefours, places et sentiers ; mise en souterrain des réseaux EDF et télécommunications dans plusieurs voies ; rénovation de l'éclairage public dans 5 km de voies ; plantations de centaines d'arbres ; aménagement en voies piétonnes des parties Nord des rues Florian et Marguerite-Renaudin.

L'ancienne mairie a été réhabilitée de pied en cap et entièrement repeinte à l'intérieur. La grande salle des « baraquements » a également été rajunie et son éclairage modernisé.

La première tranche des travaux de réhabilitation de la piscine des Blagis a été exécutée pendant les vacances d'été : réfection du chauffage, de l'étanchéité des plages, et de toute la façade Sud.

Le jardin de la Ménagerie a été réaménagé : installation d'un éclairage permettant de prolonger le temps d'ouverture le soir ; transformation en parc floral des parties non réservées aux jeux ; regroupement des terrains de boules par transfert de 10 terrains de l'Est à l'Ouest du jardin, plantation de nombreux arbres et arbustes ; réfection de la clôture à l'Est.

Deux courts de tennis ont été aménagés à côté de la salle des sports des Clos Saint-Marcel.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le Vieux Sceaux a été activement poursuivie et la première phase de l'opération du passage Benoît, à savoir la démolition des constructions irrécupérables, a été exécutée.

En ce qui concerne l'îlot Charaire, avec l'acquisition du garage Penthièvre, la mise au point architecturale et l'étude financière de l'opération ont été achevées, et la demande de permis de

construire a été déposée. Nous pouvons espérer que le préfet accordera celui-ci très prochainement et qu'ainsi les appels d'offres aux entreprises pourront être lancés au début de 1982.

Il en est de même du projet d'extension de la résidence-foyer des Imbergères pour personnes âgées et de rhabillage des bâtiments existants : nous attendons la délivrance du permis de construire.

La dernière main a été mise à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de notre ville, à la suite des observations faites au cours de l'enquête publique ; l'ultime réunion du groupe de travail officiel, dans lequel sont représentées toutes les administrations intéressées, y compris la RATP et la SNCF, a eu lieu le 18 décembre. Ainsi notre POS pourra être définitivement approuvé par le préfet à bref délai.

Ce rappel des travaux de l'année est loin d'être exhaustif.

En 1982, ce sont nos possibilités financières qui détermineront l'ampleur des réalisations. Les ressources des communes ne seront sans doute pas sensiblement augmentées, car, même si après la loi relative aux droits et libertés des collectivités locales et la loi portant répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les départements et les communes dont le projet doit être déposé incessamment, le parlement parvenait à voter en 1982 la réforme des finances locales, celle-ci ne serait pas applicable avant 1983. Or, chacun sait que les impôts locaux actuels, outre qu'ils créent des inégalités choquantes entre les collectivités locales, ne suivent pas l'accroissement du coût de la vie. A cela s'ajoute que les possibilités d'emprunter seront probablement réduites et qu'en tout cas, les taux d'intérêts resteront très élevés.

Dans ces conditions, les dépenses de fonctionnement des services existants et l'entretien des voies et des équipements collectifs absorberont une très grande partie des recettes prévisibles. Et il faudra en priorité poursuivre les opérations déjà engagées, en particulier la deuxième tranche des travaux de réhabilitation de la piscine des Blagis, le début des travaux dans l'îlot Charaire (parking souterrain, centre médico-social, nouvelle bibliothèque, logements et locaux commerciaux) et l'extension de la résidence-foyer des Imbergères pour personnes âgées.

Mais nous avons dans nos « cartons » beaucoup d'autres projets qui répondent à des besoins souvent urgents : la rénovation et le réaménagement du groupe scolaire du Centre ; l'aménagement du quartier des Blagis aux fins d'y améliorer la circulation et le stationnement, de donner des locaux suffisants au centre socioculturel et de vivifier les commerces et le marché ; l'extension et le réaménagement de la Maison des Jeunes et de la Culture ; l'aménagement de l'avenue de la Gare ; le réaménagement de l'îlot Voltaire à la suite de l'abandon par le département, à la demande de votre conseil municipal, de la servitude d'alignement qui pesait depuis 1933 sur les cinq bâtiments situés au Nord de la place du Général de Gaulle, etc.

Nous serons obligés de nous résigner à faire des choix douloureux, car nous sommes bien décidés à allourdir le moins possible les impôts perçus au profit de la commune.

Formons ensemble le vœu, au seuil de la nouvelle année, que la situation économique - je pense au chômage, à la hausse des prix et à l'érosion monétaire - ne s'aggrave pas et ne nous empêche pas de continuer à améliorer notre cadre de vie !

Permettez-moi d'y ajouter les vœux sincères que tout votre conseil municipal et les services municipaux forment pour vous et pour tous les vôtres.

**E. GULDNER**

## LA CHAUSSERIE

# DESCHAYS

place de l'église SCEAUX



**MARSOUIN**  
Dessus vachette et Koram  
intérieur fourré  
du 35 au 41 : **179 F.\***



**BARNABE**  
Dessus cuir pleine fleur  
intérieur fourré  
du 39 au 46 : **165 F.\***



**LABRADOR**  
Dessus cuir pleine fleur  
fourré laine 100%  
du 28 au 34 : **199 F.\***  
du 35 au 42 : **269 F.\***



**BANG**  
Dessus vachette  
du 35 au 38 : **125 F.\***  
du 39 au 45 : **135 F.\***

**BIEN DANS SES GEP,**

**BIEN DANS SA TÊTE.**

**GEP**

FACE 3

mêmes magasins à : **ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD**

# LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

## Réaménagement et réhabilitation de l'îlot Voltaire

Après que la servitude d'alignement de la rue Houdan, qui est une voie départementale, fut officiellement levée par la publication du POS sur la demande de la ville, cette dernière, soucieuse d'étudier toutes les possibilités de réaménagement et de réhabilitation de l'îlot Voltaire (71 et 73, rue Houdan) a demandé à l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) de présenter les premiers résultats de ses études.

Il est apparu, après examen par les services techniques de la ville et dialogues avec les occupants et propriétaires, que le traitement des façades arrières (curetage, nettoyage des parcelles libres...) permettrait de proposer aux habitants des possibilités d'ouvertures au Sud vers un espace plus calme que la rue Houdan et, pour les commerces, un meilleur aménagement des espaces publics (passages piétons, augmentation de la capacité du parking) leur garantissant une activité saine et plus aisée.

Dans le même temps, par l'intermédiaire du PACT des Côteaux de Seine, des études sont actuellement en cours avec les propriétaires pour trouver les meilleures solutions de réhabilitation des logements constituant cet îlot.

Ainsi donc, c'est dans une perspective d'ensemble de continuité et de prolongation des efforts entrepris depuis plusieurs années pour sauver et améliorer le patrimoine du Vieux Sceaux, que la ville souhaite poursuivre son action en faveur de l'amélioration de l'habitat et de l'environnement, au cours des prochains mois.

A cet effort municipal doivent s'associer l'initiative et l'investissement des propriétaires privés qui, comme par le passé, auront à leur disposition les organismes de conseil et d'assistance pour les aider dans leurs démarches et trouver les meilleures solutions.

Le conseil municipal a ainsi prouvé son attachement au patrimoine de la ville mais également sa volonté d'améliorer les conditions de logement ou d'exercice des activités commerciales dans les vieux bâtiments qui valent la peine d'être réhabilités.



**Paul MERMET**  
Maire adjoint  
délégué à l'urbanisme

## LES ARRÊTÉS AUTORISANT ET ENGAGEANT LA CAMPAGNE DE RAVALEMENT

**Le préfet des Hauts-de-Seine,**  
Officier de la Légion d'honneur  
Croix de Guerre 1939-1945

vu les articles L 132.1 à L 132.5 et R 132.1 du code de la construction et de l'habitation, relatifs au ravalement des immeubles,

vu la délibération du conseil municipal du 19 décembre 1980 demandant l'inscription de la ville de Sceaux sur la liste des communes auxquelles sont applicables les dispositions du code de la construction et de l'habitation, relatives au ravalement des immeubles,

sur la proposition de M. le secrétaire général des Hauts-de-Seine,

**arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** - La ville de Sceaux est inscrite sur la liste des communes auxquelles sont applicables les dispositions prévues aux articles L 132.1 à L 132.5 et R 132.1 du code de la construction et de l'habitation, relatives au ravalement des immeubles.

**Article 2** - MM. le secrétaire général des Hauts-de-Seine, le sous-préfet d'Antony, le maire de Sceaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Nanterre, le 4 février 1981

Pour le préfet,

le secrétaire général des Hauts-de-Seine  
F. LEFEBVRE

### ARRÊTÉ MUNICIPAL

**enjoignant aux propriétaires de procéder au ravalement et à la remise en état des façades d'immeubles compris dans le périmètre de la zone UAb du Plan d'Occupation des Sols, dite « Vieux Sceaux ».**

Le maire de la ville de Sceaux,

vu le décret du 26 mars 1852, relatif au ravalement des rues de Paris et notamment les articles 5 et 9,

vu les articles L 132.1 à L 132.5 et R 132.1 du code de la construction et de l'habitation relatifs au ravalement des immeubles,

vu la délibération du conseil municipal du 19 décembre 1980, vu l'arrêté de M. le préfet des Hauts-de-Seine en date du 4 février 1981 étendant à la commune de Sceaux les dispositions du décret du 26 mars 1852,

**arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** - Il est enjoint aux propriétaires des immeubles compris dans le périmètre de la zone UAb défini à l'article 2 du présent arrêté, d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> mai 1982 les dispositions des articles L 132.1 à L 132.5 et R 132.1 du code de la construction et de l'habitation aux termes desquels les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté, les travaux nécessaires devant être effectués au moins une fois tous les 10 ans.

**Article 2** - L'injonction prévue à l'article 1 concerne les immeubles inscrits dans le périmètre dénommé « Vieux Sceaux » classé au Plan d'Occupation des Sols en zone UAb, et situés en bordure des voies suivantes :

- rue Houdan : du n° 13 au n° 75, du n° 64 au n° 112, du n° 1 au n° 35 ;
- rue des Ecoles : du n° 2 au n° 32 ;
- rue des Imbergères : du n° 1 au n° 43 bis, du n° 2 au n° 38 ;
- rue du Docteur-Berger : du n° 1 au n° 9, du n° 2 au n° 16 ;
- rue de Penthièvre : du n° 1 au n° 13 ;
- rue Michel-Charaire dans sa totalité ;
- rue Florian dans sa totalité ;

- rue Marguerite-Renaudin dans sa totalité ;
- impasse du Marché dans sa totalité ;
- rue Hippolyte-Boulogne dans sa totalité ;
- rue Raymond-Py dans sa totalité ;
- passage Renaudin dans sa totalité ;
- place du Général-de-Gaulle : du n° 3 au n° 17 ;
- rue du Four : du n° 2 au n° 6 bis ;
- rue Voltaire : du n° 17 au n° 35 ;
- rue de Fontenay : n° 4 ;
- avenue de Camberwell, à l'angle de la rue de Fontenay ;
- rue de la Chrétienté : n° 3.

**Article 3** - Les propriétaires des immeubles définis à l'article 2 devront avoir procédé à ces travaux avant le 30 avril 1984, pour les immeubles non ravalés depuis le 1<sup>er</sup> mai 1973.

**Article 4** - L'obligation de ravalement des immeubles s'applique non seulement aux façades sur rues, mais s'étend également aux façades sur cours, courettes ou jardins, aux pignons, aux murs aveugles et de clôtures, aux souches des conduits de fumée ou de ventilation.

Lorsqu'un immeuble a des façades sur plusieurs rues dont une seule est intéressée par le présent arrêté, il devra être procédé à son ravalement total.

Dès qu'une façade aura été ravalée, le propriétaire devra faire procéder à la remise en état de propreté des plaques indiquant le ou les numéros de l'immeuble et, s'il y a lieu, de celle qui indique le nom de la voie, de manière à n'y laisser aucune trace de peinture ni de souillure.

Les propriétaires devront également faire procéder, le cas échéant, à la remise en état des plaques commémoratives apposées sur les façades de certains immeubles.

**Article 5** - Les travaux de ravalement comprennent : le nettoyage et la remise en peinture de tous les dispositifs de fermeture (porte, croisées, châssis, volets, persiennes, rideaux métalliques, grilles, etc.), des ouvrages divers de protection et de défense (barres d'appui, balcon, garde-corps, barraudages, auvents, marquises, etc.) et des devantures (magasins, locaux commerciaux et administratifs, etc.).

La technique de ravalement doit être appropriée au caractère de l'immeuble : lavage, pour les façades de brique ou de pierre ; enduit plâtre ou bâtard pour les façades enduites très dégradées ; peinture pour les autres.

L'ensemble de la modénature des bandeaux intermédiaires, corniches et autres éléments décoratifs des façades doit être maintenu.

Les volets et persiennes existants seront maintenus ou remis en place ; les appuis respecteront les dispositions d'origine.

Les gouttières, les descentes d'eau pluviale et les protections des appuis seront réalisées en zinc à l'exclusion de tout matériau de synthèse, en cas de nécessité de renouvellement.

**Article 6** - Les propriétaires devront se conformer aux dispositions générales réglementant l'exécution des travaux de ravalement, en déposant à la mairie de Sceaux, une demande de ravalement comprenant des photos des façades et un descriptif détaillé des travaux envisagés, des demandes d'autorisations de voirie et d'échafaudage, et éventuellement des demandes de permis de construire ou de démolir.

**Article 7** - Le présent arrêté sera notifié à chacun des propriétaires intéressés et publié par voie d'affichage.

**Article 8** - A défaut d'exécution au 30 avril 1984 des travaux prescrits par le présent arrêté, il sera fait application des dispositions de l'article L 132.5 du code de la construction et de l'habitation.

**Article 9** - Le secrétaire général de la ville de Sceaux et le directeur des services techniques municipaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sceaux, le 19 juin 1981

Le Maire,  
E. GULDNER

VOUS COIFFURE

DAMES - MESSIEURS

10, RUE DU DOCTEUR BERGER  
92330 SCEAUX - TEL. 660.62.95



MEUBLES LAQUÉS DE CHINE  
ENCADREMENTS  
CADEAUX SÉLECTIONNÉS  
OBJETS D'ART D'EXTRÊME-ORIENT  
BIJOUX FANTAISIE :  
IVOIRE et PIERRES FINES  
2, RUE DU DOCTEUR-BERGER  
TEL. 660.87.70 (Face église de Sceaux)

# SÉCURITÉ

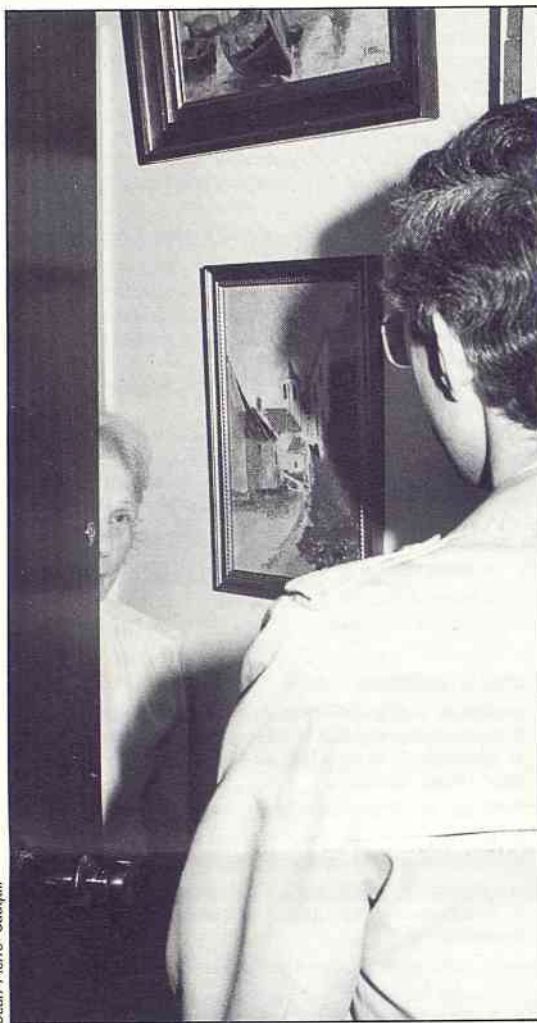
## Prévention des escroqueries et vols à la fausse qualité au domicile des personnes âgées ou vivant seules

Depuis plusieurs mois, on enregistre une augmentation des escroqueries et des vols perpétrés au domicile des personnes âgées ou vivant seules, par des individus (hommes ou femmes) peu scrupuleux, usant de prétextes, de ruses, d'artifices ingénieux ou **faisant état de fausses qualités** pour s'introduire dans les pavillons ou appartements : démarcheurs, laveurs de carreaux, réparateurs de télévision ou d'antenne, etc. Certains même n'hésitent pas à revêtir un uniforme des PTT, de l'EDF-GDF, de la police ou à exhiber une fausse carte tricolore. En ce qui concerne plus spécialement les femmes, elles se présentent le plus souvent comme assistantes sociales ou démonstratrices en produits d'entretien, sans oublier bien sûr certaines diseuses de bonne aventure.

Ces malfaiteurs s'informent généralement sur leurs futures victimes et savent très souvent qu'elles détiennent des économies, bijoux ou valeurs, ou tout simplement qu'elles viennent de percevoir leur pension.

C'est la raison pour laquelle il m'a paru opportun de vous prodiguer les quelques conseils suivants, afin de mieux vous protéger contre leurs agissements :

- Tout d'abord, si cela n'a pas été effectué, faites placer un œilleton ou un judas à votre porte. Il vous permettra d'observer vos visiteurs sans risque. Profitez-en pour faire poser également un entrebâilleur.
- Si vous ne l'avez déjà, faites installer le téléphone afin d'alerter le commissariat de Police de Sceaux. Tél. 350 27 02 ou Police-Secours en composant le 17.
- Il n'est pas toujours bon de conserver toutes vos économies chez vous, sous le matelas, sous une pile de linge, dans une boîte de conserve ou tout autre endroit facilement accessible. Les malfaiteurs connaissent toutes ces « ruses », et la meilleure solution est encore la banque, la Caisse d'Épargne ou le compte à la poste.
- Si vous préférez tout de même garder de l'argent ou des bijoux, n'en parlez à personne, même pas à vos amis qui peuvent être trop bavards, sans vouloir bien entendu vous porter tort.
- Faites virer directement, si c'est possible, votre pension de retraite ou autre sur votre compte en banque ou à la poste.
- Gardez-vous des personnes qui veulent procéder à des ventes, à des vérifications, contrôles ou échanges portant sur les billets de banque, les titres ou les documents.



Jean-Pierre Cauquil

- Vérifiez attentivement l'identité de ceux qui, hommes ou femmes, se présentent à votre domicile et sollicitent d'être reçus. Exigez qu'ils justifient de leur qualité ou de leur profession (carte professionnelle) même s'ils ont l'air sympathique. Méfiez-vous des fausses cartes professionnelles. Posez des questions de l'intérieur sans ouvrir la porte.
- Si vous estimez devoir faire entrer un visiteur chez vous, faites en sorte de ne pas le laisser seul dans la pièce où vous le recevez et ne lui laissez pas visiter les autres pièces. Ayez toujours à portée de la main les documents administratifs susceptibles de vous être demandés (livret de famille, livret de pension, titres, talons de mandats), mais tenez-les séparés de toute somme d'argent.
- Pour ce qui concerne les employés du gaz, et de l'électricité, vérifiez le jour du relevé des

compteurs. Au besoin faites-vous assister par un voisin, quand ils se présentent chez vous. Si des employés de cette administration ou de celle des PTT prétextent des travaux urgents à réaliser et que vous n'en avez pas été informés, ne les faites pas entrer, répondez-leur de repasser avec le propriétaire, le gérant ou le gardien de l'immeuble ; cette remarque est également valable pour tous les autres ouvriers.

\*  
\*\*

En règle générale, n'oubliez jamais que les personnes âgées ou vivant seules restent la proie facile des malfaiteurs car elles ne peuvent leur opposer de résistance. Soyez tout de même très vigilants et même méfiants. Faites attention aux « beaux parleurs » qui ne peuvent qu'abuser de votre âge ou de votre crédulité. Méfiez-vous des cartes tricolores qu'ils vous présentent car elles ne sont pas toujours des documents officiels ; pire encore, elles sont parfois fausses.

Si vous avez un doute sur la qualité de la ou des personnes qui se présentent chez vous, n'hésitez pas à alerter le commissariat de Sceaux (Tél. 350 27 02) ou à composer le 17 avant et non après leur visite ; le meilleur accueil sera réservé à votre appel.

Sachez encore que les gardiens de la paix flotiers et les auxiliaires féminines de police en uniforme présents dans votre quartier vous écouteront avec bienveillance et vous conseilleront utilement.

Si malgré vos précautions, vous étiez victime d'un vol ou d'une escroquerie, ne vous laissez pas gagner par la panique. Essayez d'aider les services de police en identifiant les auteurs, en relevant avec précision le signalement du ou des voleurs et, le cas échéant, de leur véhicule. Surtout, alertez ou faites alerter immédiatement Police-Secours ou le commissariat de Sceaux.

Dans un prochain numéro du bulletin municipal, un autre article sera consacré aux cambriolages et aux vols de sac à main sur la voie publique.

Enfin, tous les sujets évoqués dans le présent article et celui qui le suivra seront traités, d'une manière plus développée, par des fonctionnaires spécialisés du commissariat de Sceaux dans les clubs ou foyers du troisième âge.

Jean LALANNE  
Commissaire principal  
de Sceaux

Facile à monter, simple comme bonjour.

cuisines  
kit bonjour

**LE CHOIX :** rustique ou moderne, vous composez votre cuisine.  
**LA MAIN :** vous assemblez vos éléments pré-montés.  
**LE PRIX :** dépensez moins d'argent.  
**LE RESULTAT :** du professionnel.

80, avenue Aristide Briand  
92160 ANTONY (RN 20) - Tél. 668.52.87

99-101, avenue d'Italie  
75013 PARIS - Tél. 586.57.64



# ASSOCIATIONS

## Collège Universitaire

### Fontenaisien - Antenne de Sceaux

C'est dans une salle rénovée, claire et gaie, qu'un public nombreux a participé le 19 novembre à l'ouverture de la saison 1981-1982 de l'antenne de Sceaux pour sa deuxième année d'existence.

Dans son allocution d'accueil, Henri Kerst, président-directeur a tenu à rappeler les deux missions qu'il a voulu donner au collège : décentralisation culturelle de la banlieue Sud, mais aussi occasion de rencontres et d'échanges entre les adhérents.

Il revenait à Erwin Guldner, maire de Sceaux, de présenter le conférencier ou plutôt de rappeler que si Jean Fourastié est un de nos économistes les plus sérieux et les plus fiables, il est aussi un de nos plus éminents maîtres à penser, par son enseignement, ses livres, ses conférences. Il avait retenu comme sujet de sa conférence : « *Conception du monde et morale en 1981, science et foi* ».

Après avoir rappelé que si l'essor et le progrès des sciences expérimentales ont donné à notre civilisation occidentale des moyens de vivre, ils lui en ont retiré les raisons en sapant les croyances et les valeurs morales sans lesquelles elle ne peut que disparaître au profit de celles qui les auront conservées.

Pourtant aujourd'hui, les savants admettent que la science ne peut répondre aux interrogations les plus simples que chacun se pose sur la signification, la raison, la finalité de l'existence ; le moment semble venu où une réflexion et une information sur ses fins dernières sont nécessaires à la survie de l'humanité.

Pour conclure, se gardant d'un optimisme excessif, Jean Fourastié souhaite que la science et la religion se reconnaissent mutuellement et dessinent en commun la conception du monde qui convient à notre temps.

Par ses nombreuses questions, le public a montré que les problèmes évoqués restent toujours au premier plan des préoccupations des hommes qui n'ont pas fini de chercher à comprendre le sens de leur existence.

M. BALDENSPERGER

## Lions-club de Sceaux

Le Lions-club de Sceaux tient à remercier la population scéenne de l'accueil qu'elle a réservé à ses quêtes lors de la journée nationale des aveugles du 4 octobre 1981.

Cette quête était organisée en faveur de l'association nationale des parents d'enfants aveugles, l'institut Hadley et l'office français pour la prévention de la cécité.

Cette quête, qui a rapporté 3 302 F à Sceaux même pour notre club local, constitue un apport non négligeable à ce qu'ont récolté les quelques 800 Lions-club de France.

Ce total impressionnant vient s'ajouter bien entendu à celui d'autres associations qui ont aussi mobilisé leurs membres au profit des aveugles.

Philippe VALAT

## Les Samedis Musicaux de Sceaux

L'orchestre de chambre de Bernard Thomas a ouvert le samedi 24 octobre avec beaucoup de succès la saison 1981-1982 des Samedis Musicaux de Sceaux.

Le programme construit uniquement autour d'un des plus illustres musiciens, J.-S. Bach, nous a permis d'applaudir, d'abord comme soliste, le flûtiste Marc Beaucoudray dans la célèbre suite en si mineur. Puis, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons écouté le concerto pour violon BW 1042 interprété par un jeune violoniste d'origine roumaine, Constantin Bobesco, promis certainement à une brillante carrière.

En novembre, dans le cadre de la manifestation « *Le compositeur dans la ville* », nous avons accueilli le quatuor Arcadie qui possède toute une gamme de flûtes allant du piccolo à la flûte contrebasse qui n'est guère pratiquée.

Le samedi 16 janvier, nous accueillerons le Trio Martinu (piano, violoncelle, flûte) composé de Leslie Wright, Roger Loewenguth et J.-C. Diot, qui interpréteront des œuvres de Pleyel, Dussek, Weber et Martinu.

Le samedi 20 février, l'ensemble français de musique de chambre nous présentera un programme baroque avec des œuvres de Delalande, Telemann, Bach et Mozart. Chacun de ces ensembles présente :

- à 17 h 30, un concert d'initiation destiné particulièrement à un public de jeunes mélomanes ;

- à 20 h 45, un concert intégral.

Ces concerts ont lieu dans la salle des « *Gémeaux* », 49, avenue Georges-Clemlen-ceau.

Renseignements et adhésions au secrétariat des Samedis Musicaux de Sceaux, 21, rue des Ecoles (MJC) - Tél. 350 05 96.

## Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux (sous la direction artistique de Michel Vigneau) accueillait en ce dimanche 15 novembre le trio Rivière. Par un temps gris et nostalgique d'automne, ce fut une soirée lumineuse et pleine de bonheur : trois interprètes, tous jeunes et parfaitement unis dans leur musique : piano, violon, violoncelle. Beauté, finesse, délicatesse dans cette première partie réservée à Beethoven ; joie de vivre, dynamisme et « *tonus* » exceptionnels dans ce Chostakovitch que les enfants reçurent avec émerveillement, souriants, lançant

des clins d'œil de connivence à leurs parents. « *C'est déjà fini* » fut le mot de passe de nos nombreux jeunes auditeurs au terme de la séance. Et la salle pleine fit une ovation à nos sympathiques musiciens. Le premier concert de notre saison, le trio Rivière : quel inoubliable souvenir pour tous !

Et rendez-vous dans cette même ancienne Mairie de Sceaux, le dimanche 17 janvier à 17 h 15, pour accueillir deux des « *nôtres* » (professeurs dans notre conservatoire) : Gilles Burgos (flûte) et Pierre-Michel Vigneau (harpe).

## Les Amis du musée de l'Île-de-France

Le 21 novembre dernier, au pavillon de l'Aurore, château de Sceaux, au milieu d'une très nombreuse assistance d'amis du musée, M. Georges Poisson, conservateur en chef du musée de l'Île-de-France, remettait les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite à Mme Jean Ariès, conservateur au musée, en présence de M. Jean de Cayeux, président des Amis du musée de l'Île-de-France, M. Jean Terrade, préfet des Hauts-de-Seine, M. Erwin Guldner, maire de Sceaux, et de nombreux conservateurs des musées nationaux et des musées de l'Île-de-France.

Ces amis ont offert à Mme Ariès une bouquetière en faïence de Sceaux. La matinée s'est terminée autour d'un buffet sympathique.

S.G.



Economisez jusqu'à 50 % sur l'achat d'une cuisine installée.

**LE CHOIX :** rustique ou moderne, vous composez votre cuisine.

**LA MAIN :** vous assemblez vos éléments pré-montés.

**LE PRIX :** dépensez moins d'argent.

**LE RESULTAT :** du professionnel.

80, avenue Aristide Briand

92160 ANTONY (RN 20) - Tél. 668.52.87

99-101, avenue d'Italie

75013 PARIS - Tél. 586.57.64

cuisines

kit bonjour

# ASSOCIATIONS

## Les Gémeaux

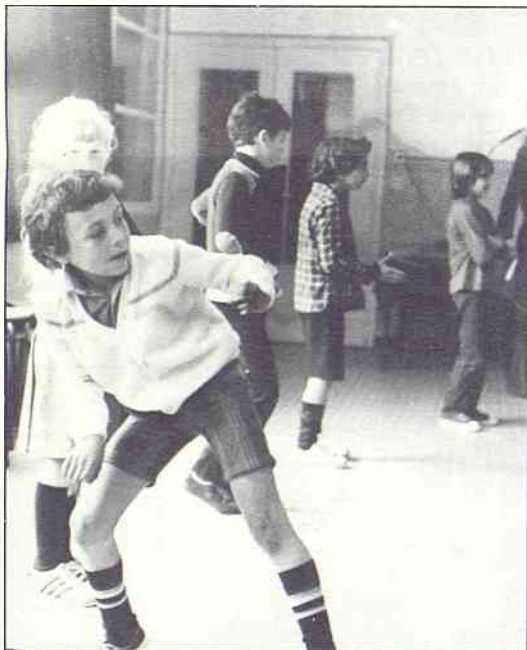
### Animation scolaire : « Le corps en mouvement »

Depuis la Toussaint, trois classes de cours préparatoire de l'école des Clos Saint-Marcel participent à une animation hebdomadaire de danse, proposée par le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux ».

Les enfants dansent. Tout le monde danse en fait, enfants et adultes, puisque les enseignants suivent en soirée un cours de danse complétant la recherche effectuée en classe.

Ce projet propose aux enseignants une réflexion sur leur pédagogie globale et leur relation avec les enfants, par l'intermédiaire d'une pratique effectuée simultanément avec leurs élèves et pour leur compte personnel.

Les grandes règles géométriques peuvent être ressenties et assimilées physiquement par le mouvement du corps et le jeu collectif dans l'espace d'un préau, avant d'être comprise de façon intellectuelle par la démonstration écrite : depuis la différence entre le carré et le triangle jusqu'au logarithme et à la théorie des ensembles...



La recherche par le mouvement du corps de la lettre « O ».

On peut étendre ce raisonnement à d'autres acquisitions : arithmétique, et pourquoi pas, lecture, écriture, géographie, poésie... Telle est la direction proposée par les danseurs aux enseignants. En fonction du programme scolaire, de l'âge des enfants, de leurs difficultés ou intérêts s'opère ainsi une recherche sur

l'intégration du mouvement du corps dans la pédagogie scolaire elle-même, comme élément à part entière de la méthode d'apprentissage.

Une étroite collaboration entre enseignants et animateurs s'établit par la définition commune des séances, et par un cours de danse permettant d'expérimenter personnellement ce qui est proposé à leurs élèves.

L'aboutissement de ce travail sera la rédaction commune d'un livre qui proposera à tout pédagogue les bases théoriques de cette recherche ainsi que les suggestions et propositions concrètes pour sa mise en action : un tel ouvrage, issu de pratiques pédagogiques et artistiques concrètes est encore inexistant à notre connaissance, et peut être pour les enseignants un précieux instrument de travail et de réflexion.

Signalons que ce cours de danse est ouvert à toute personne intéressée par ce travail de recherche. Il n'est pas nécessaire d'avoir pratiqué la danse, ni même de se sentir des aptitudes particulières à cette technique : une curiosité du corps et de l'esprit...

**Animateurs :** Noël Claude et Stéphanie Aubin.  
**Tarif :** 200 F au total + 35 F d'adhésion aux Gémeaux.

**Horaire :** le mardi de 20 h à 22 h, tous les 15 jours.

**Prochaines séances :** les mardis 5 janvier, 19 janvier, 2 février.

**Dominique MARGOT**  
Coordination  
des animations scolaires

### « Doublages »

Vendredi 29 et samedi 30 janvier 1982 à 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « Doublages » de et mis en scène par Jean-Paul Wenzel et par les Fédérés.

« Doublages » : deux femmes, deux âges : soixante ans, trente ans. Peut-être une mère et sa fille. Elles parlent. Elles racontent : l'une une succession de souvenirs, de détails infimes de sa vie ; l'autre, sa longue déambulation au cours d'une nuit après un abandon. Aucun lien apparent entre ces deux « histoires ». Pourtant le frôlement de leurs récits crée une relation, un dialogue, l'émotion de deux solitudes. Deux musiciens sur scène (contrebasse et saxophone) soulignent ces voix perdues dans l'attente.

Jean-Paul Wenzel est l'auteur de « Loin d'Hagondange », pièce qu'il a lui-même créée avec André Taincy et que Patrice Chereau a également mise en scène quelques années après.

## Sceaux-Accueil : activités

### La marche

Le mardi et le jeudi matin, de 10 heures à 11 heures, nous proposons à nos adhérentes une promenade dans le Parc de Sceaux (le rendez-vous se situe au 45, avenue du Président-Franklin-Roosevelt, près du Jardin des Félibres).

La moyenne des marcheuses est d'une dizaine environ ; il est certain qu'au cœur de l'hiver, seules les plus courageuses sont fidèles !

Le parcours varie selon le temps : au printemps nous pouvons explorer les sous-bois ; l'hiver nous restons sur les grands axes. Notre promenade représente environ quatre kilomètres.

Dès le départ de ces marches dans le parc, des groupes se forment naturellement, au gré des affinités. Chacune marche selon son rythme, son âge, ses aptitudes ; un regroupement s'effectue à mi-parcours.

La marche à pied, outre ses bienfaits physiques qui ne sont pas négligeables à notre époque, permet à chacune de se mieux connaître, d'être informée, de se sentir moins seule...

Il est de tradition maintenant, vers la mi-juin, de nous rendre à la roseraie de L'Hayles-Roses ; les pépinières Croux, nous offrent également, en toute saison, des possibilités de promenades.

Pour tous renseignements s'adresser à l'animatrice :

● Clo SEVAUX - Tél. 350 77 61.

## Scouts de France

### Les pionniers cherchent du travail

Les pionniers ont entre 14 et 17 ans. Ils constituent une des branches du groupe scéen des scouts de France.

Leur grand projet pour l'été prochain : partir aider un pays en voie de développement. Mais pour financer le voyage, il faut de l'argent.

Les pionniers vous proposent leurs services et étudieront toutes vos propositions. D'autre part, leur animateur actuel souhaiterait trouver quelqu'un pour l'épauler. Merci de téléphoner aux numéros suivants : 765 35 13 (heures de bureau) ou 661 20 12 (soir et week-end).



**B. COMBETTE**

Diplômé École Nationale d'Assurances

31, AVENUE DE ROBINSON - 92290 CHATENAY-MALABRY  
TEL. 661.16.63

**A. ORTIN**

15, av. Georges Clémenceau  
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION

INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

# ASSOCIATIONS

## Association Sportive « Boule de Sceaux »

### Concours 64 doublettes propagande T.C. les 24 et 25 octobre

Les 24 et 25 octobre dernier s'est déroulé à Sceaux le concours d'automne, 64 doublettes propagande T.C., doté du challenge EFIMO, l'une des dernières grandes épreuves organisées dans la région avant la trêve hivernale.

Toutes les conditions étaient réunies pour que cette compétition connaisse le plein succès.

En effet, grâce aux aménagements importants effectués par la municipalité au printemps dernier, l'association sportive « Boule de Sceaux » dispose maintenant d'un cadre de jeux magnifique, comportant 16 terrains regroupés sur trois plates-formes en bordure du jardin de la Ménagerie.

Par ailleurs, les meilleures équipes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions de la région avaient répondu en masse à l'appel des organisateurs, au point que, depuis plusieurs semaines, le concours était complet et que de nombreuses inscriptions ont dû être refusées.

Enfin, en dépit de la date relativement avancée dans la saison, le soleil était au rendez-vous et c'est par un temps splendide que l'arbitre, M. Dagland, a pu donner le coup d'envoi dès le samedi à 13 h 30.

Ces circonstances favorables venaient justement récompenser les efforts du président Chadenier dont on connaît, depuis longtemps, le dévouement et le soin méticuleux qu'il apporte, avec l'aide de son état-major, à la préparation et au bon déroulement des compétitions organisées par son club.

Les trois premières parties ont vu disparaître plusieurs grands favoris, notamment Velardo, Codeghini, Felice, etc., ainsi que la plupart, hélas, des nombreuses équipes de Sceaux.

Deux doublettes locales, emmenées respectivement par J.-C. Lacoste et Patrick Fraioli, ont cependant largement sauvé l'honneur du club, puisqu'elles se sont retrouvées opposées en 1/4 de finale, tandis que les autres parties mettaient aux prises Bittolo (Aubervilliers) et Reboux (Clamart), Moulie (US Métro) et Conti (Bouard), Duigou (CSM 20<sup>e</sup>) et Planchaud (Vincennes).

Suivies par un public nombreux et en présence de M. Jechoux, maire adjoint, président de l'office municipal des sports, les demi-finales ont donné lieu à des parties disputées, permettant à l'équipe locale, composée de J.-C. Lacoste et Théocharis, de représenter les couleurs du club organisateur dans les ultimes confrontations.

Elles ont donné les résultats suivants :

- Bittolo bat Moulie-Fey : 13 à 2 ;
- Duigou bat J.-C. Lacoste - Théocharis : 13 à 4.

A l'issue d'une partie très équilibrée, la finale a été remportée par l'excellente formation Bittolo-Meyssonier, battant la valeureuse équipe Duigou-Rives sur le score de 13 à 8, s'attribuant ainsi le challenge EFIMO, tandis que le perdant recevait le challenge Amédée Fraioli, réservé aux sous-champions.

La coupe Charles Gérard revient à la meilleure doublette de Sceaux : J.-C. Lacoste-Théocharis.

Un deuxième concours propagande de 32 doublettes T.C., doté de la coupe supermarché Serron, ouvert aux perdants de la 1<sup>re</sup> partie du concours général, a débuté dès le samedi après-midi à 16 h 30.

Cette épreuve, réunissant un lot très relevé d'équipes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> division, s'est soldée par la victoire de la doublette, Felice-Bisagni d'Aubervilliers, sur l'équipe du C.S.M. 20<sup>e</sup> Datin-Fernandez.

#### Demi-finale :

- Datin (CSM 20<sup>e</sup>) bat Kats (ASB Paris XII) : 13-4 ;
- Felice (Aubervilliers) bat Perreau (Montesson) : 13-12.

#### Finale :

- Felice (Aubervilliers) bat Datin (CSM 20<sup>e</sup>) : 13-8.

Enfin, l'association « Boule de Sceaux », fidèle à la tradition, a lancé le dimanche matin à partir de 10 h, un 3<sup>e</sup> concours de 16 doublettes T.C., permettant aux malheureux compétiteurs des deux précédentes épreuves de trouver une fiche de consolation.

Cette compétition, dotée de la coupe Charles Cadet, a donné lieu à une surprise sympathique. En effet, follement encouragée par son public, l'équipe locale, conduite par le généreux donateur Charles Cadet qui s'était associé pour la circonstance au talentueux et très enthousiaste joueur Louis Fraioli, a remporté un brillant succès, battant en finale l'équipe Hirchy du Pré-Saint-Gervais sur le score serré de 13 à 11.

Au terme du compte rendu de ces deux grandes journées sportives, le président Chadenier et les membres du comité directeur tiennent à renouveler ici leurs plus sincères remerciements aux généreux donateurs pour les challenges et coupes qu'ils ont offerts aux vainqueurs, et à leur exprimer le témoignage de leur très vive reconnaissance.

Ces remerciements s'adressent particulièrement à M. Santeix de la société EFIMO, MM. François et Daniel Fraioli, M. Charles Gérard, M. Serron et M. Charles Cadet.

## Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine

C'était la fête à la piscine de Sceaux le week-end des 23 et 24 octobre 1981.

Nos amis Anglais de Leamington Spa et Allemands de Brühl sont venus joyeusement participer à la traditionnelle rencontre des nageurs des trois villes jumelées.

Les compétitions ont été très serrées, et nos représentants du club DSBR se sont très bien défendus devant de redoutables adversaires, puisqu'ils ont arraché la seconde place au classement général derrière les Anglais et devant les Allemands, et la première place au classement des garçons devant Brühl et Leamington.



La joie de nos amis Anglais après la victoire.

Il faut ici non seulement remercier nos nageurs et nageuses pour leurs performances, mais aussi tous les jeunes et moins jeunes qui sont venus nombreux pour les encourager.

Après la remise des coupes et médailles, et pour fêter cette réunion et terminer la soirée, tous les participants, petits et grands, Allemands, Anglais et Français se sont retrouvés à l'ancienne Mairie de Sceaux devant un copieux buffet... bien venu après l'effort ! Ça creuse la natation !

Une partie des calories récupérées a d'ailleurs aussitôt été brûlée sur la piste de danse sous un flot de musique déversée par une sono qui a fait la joie de tous.

Tard dans la nuit, tous les groupes se sont dispersés pour gagner un repos bien mérité en emportant un excellent souvenir de cette rencontre.

Le club des Dauphins remercie vivement toutes les personnes et associations qui ont contribué à la bonne réussite de cette amicale rencontre : les entraîneurs qui ont su préparer et motiver nos jeunes sportifs, les familles qui ont bien voulu héberger nos invités Anglais et Allemands, les dirigeants du Centre Scéen des Amitiés Internationales (CSAI).

Cette année, les Anglais ont rejoint Leamington avec le trophée, mais il faut trois victoires consécutives pour le garder définitivement. Nos nageurs qui iront à Leamington au mois de mai 1982 tenteront de le récupérer, et pourquoi pas, le garder dans les années suivantes.

Mais les candidats de ces futures rencontres doivent se préparer et s'entraîner sérieusement et longtemps à l'avance, comme pour toute rencontre sportive ; aussi faisons-nous appel à tous les nageurs et nageuses, petits et grands, de bon niveau ou débutants. Le club des Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine vous attend.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

**entreprise PRIEZ**

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

**TOUJOURS GAGNANT  
CHEZ SPORT 2000**

**SPORTS SCÉENS** N°1 DU SPORT

112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67



# COMMUNIQUÉS

## 16<sup>e</sup> semaine de l'orientation scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation permanente

Salle municipale 65, boulevard du Maréchal-Joffre à Bourg-la-Reine du jeudi 28 janvier au jeudi 4 février 1982. Entrée gratuite.

Exposition ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; les mercredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30.

Cette manifestation, organisée par la ville de Bourg-la-Reine avec le concours du centre d'information et d'orientation de Sceaux, aura pour objectif de fournir aux personnes intéressées toutes informations pratiques relatives aux professions et métiers et aux possibilités offertes par les établissements scolaires et universitaires de la région sud de Paris.

Une exposition permanente regroupera une quarantaine de stands installés par des entreprises publiques et privées, des établissements d'enseignement et des organismes de formation professionnelle.

Une série de colloques aura lieu le soir à 20 h 45. Leur nombre ne permet pas d'en présenter la liste complète dans le cadre de ce communiqué. Signalons toutefois que deux d'entre eux auront lieu à Sceaux :

- l'un au Centre d'Action Culturelle « Les Gêmeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) le jeudi 28 janvier, sur les « carrières médicales et paramédicales » ;
- l'autre, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan) le mercredi 3 février sur « les classes préparatoires, accès aux grandes écoles, inscriptions et universités ».

On peut se procurer le programme complet des colloques et obtenir tout autre renseignement relatif à l'ensemble de la manifestation à la Mairie de Bourg-la-Reine 6, boulevard Carnot - Tél. 664 18 08, poste 320.

## Service national Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1982 doivent se faire recenser avant le 31 janvier 1982.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) doivent se présenter à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

## Recrutement de gardiens de la paix de la Police Nationale

Un concours de recrutement de gardien de la paix est ouvert aux candidats des deux sexes âgés de 21 ans au moins et de 28 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1982.

Clôture des inscriptions : 1<sup>er</sup> février 1982.  
Date des épreuves : 28 avril 1982.

Le concours consiste en des épreuves écrites comprenant : une dictée, une rédaction, deux problèmes d'arithmétique et des épreuves physiques.

Les candidats admis recevront une formation professionnelle de 5 mois dans une école de Police, suivie d'un stage pratique de 4 mois.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Commissariat de Sceaux, 122, rue Houdan.

## Information - Prévention drogue

Le GAPA-Info-Drogues de Sceaux (Groupe d'Accueil-Information-Prévention-Drogues), association créée en mai 1979 et installée au 10, sentier de la Tour, ne fonctionne plus depuis le 15 septembre 1981.

Pour tous renseignements, informations, accueil de toxicomanes ou de parents, s'informer auprès du centre Didro, 9, rue Pauly 75014 PARIS (métro Plaisance) - Tél. 542 75 00, qui vous renseignera sur tous les centres d'accueil, post-cures, etc. de toute la France.

## Centre 15

Il y avait le 12 pour les renseignements, le 13 pour les réclamations, le 17 pour police-secours, le 18 pour les sapeurs-pompiers. **Il y a maintenant le 15 pour les urgences médicales.**

En effet, les habitants des Hauts-de-Seine bénéficient depuis peu d'un numéro d'appel unique en cas d'urgence médicale : **le 15.**

## Pourquoi un centre 15

Pour permettre, en évitant toute perte de temps, l'intervention des moyens les plus adaptés à l'état du malade ou du blessé dans les délais les plus brefs.

## Quand appeler le centre 15

En cas d'urgence médicale, **et uniquement dans ce cas**, de jour comme de nuit :

- si le médecin traitant habituel est absent ;
- si le médecin de garde de la commune n'est pas disponible.

Ce numéro facile à retenir aboutit à un standard d'où sont déclenchés les secours les plus adéquats :

- simple conseil médical en attendant la venue du médecin habituel ;
- envoi d'un médecin de garde communale (\*) ;
- envoi d'une ambulance du SAMU ou de tout autre service d'urgence agréé.

(\*) à l'initiative de médecins de Sceaux et de Bourg-la-Reine, un **service de garde de nuit** (20 h à 8 h) est assuré **en semaine**. Le numéro d'appel est également le 15. Si une intervention est nécessaire, c'est un médecin de Sceaux ou de Bourg-la-Reine qui se déplacera.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La ville de Sceaux recrute trente-cinq agents recenseurs en vue du recensement général de la population qui aura lieu du 4 mars au 2 avril 1982.

Les candidats devront être disponibles pour assister aux deux séances de formation obligatoires de trois heures chacune prévues, l'une entre le 2 et le 20 février et l'autre entre le 10 et le 13 mars 1982. Les opérations de recensement commenceront le 24 février (pour partie) et se termineront le 4 avril.

Une expérience professionnelle à caractère administratif est souhaitée pour les candidats qui devront être familiarisés avec le traitement et le maniement des imprimés.

La rémunération devrait être de 3,50 F par bulletin individuel.

Tous les renseignements complémentaires seront donnés par téléphone au 661 29 50, poste 368 ou 373.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville 92330 Sceaux.



**ETS. BASSEREAU**  
fabrique, pose, entretient et répare  
**TOUTES FERMETURES  
STORES TOILES - VÉNIITIENS**  
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

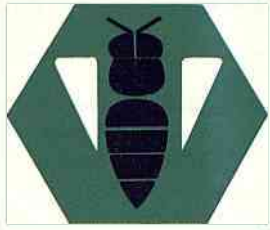
## L'HIRONDELLE



16, place du Général de Gaulle - Sceaux

**vous offre 10% de remise**  
sur votre **LISTE DE MARIAGE**

arts de la table • cadeaux



## COMMERÇANTS - ARTISANS PROFESSIONS LIBERALES

le contrat Garantie des Revenus  
vous assure 7150 F par mois  
durant 1 an - 2 ans ou 6 ans

## SALARIES

le contrat Garantie de Salaires  
vous assure 4500 F par mois  
durant 1 an - 2 ans ou 6 ans

GARANTIES IMMÉDIATES POUR TOUS LES RISQUES  
ASSURANCE GRATUITE BIJOUX CHARLES GÉRARD

comment faire vivre  
**NORMALEMENT** votre famille  
si vous êtes en arrêt de travail  
pour maladie ou accident

## Jacques BONNEMAIN

Agent général d'assurances ABEILLE-PAIX  
31, rue Houdan - 92330 SCEAUX tel. 660.59.27

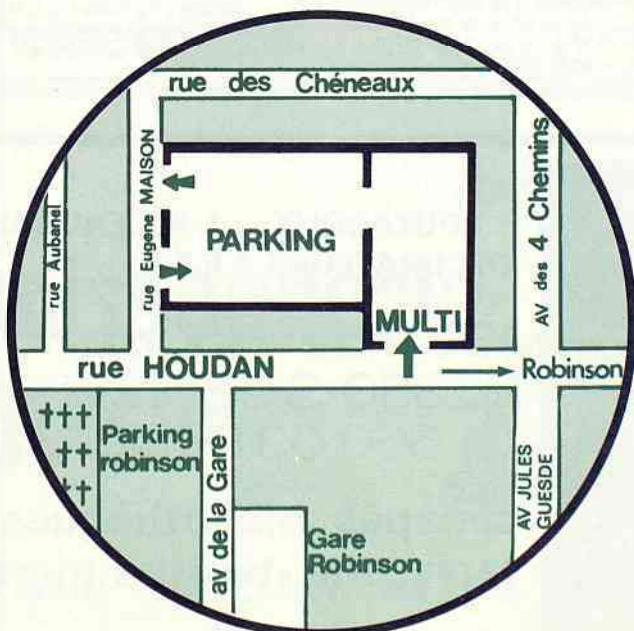


FACE 3

**CONSULTEZ - MOI !**

vos achats de tous les jours

# MULTI



**153, RUE HOUDAN  
92330 SCEAUX**

## PARKING COUVERT

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN  
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**

deglane

# petites annonces

## OFFRES D'EMPLOI

Maison de retraite Renaudin, 4, rue Marguerite-Renaudin à Sceaux cherche aide-soignante CAP, service de nuit. Tél. 661 21 80.

Couple cherche dame cinquantaine pour s'occuper d'un petit garçon de 5 ans de 16 h 30 à 18 h 30. Tél. 660 32 07, après 19 h.

## DEMANDES D'EMPLOI

Diplômée ESCAE cherche situation Sceaux et banlieue sud. Tél. 660 55 45.

Personne ferait du repassage à domicile. Tél. 702 63 37, le matin.

## COURS PARTICULIERS

Professeur donne cours de mathématiques-physique de la 6<sup>e</sup> à la terminale. Tél. 350 46 96.

Professeur américaine donne cours d'anglais de la 6<sup>e</sup> à la terminale. Tél. 350 46 96.

## IMMOBILIER

Enseignante Faculté cherche location trois pièces, pour une année, à Sceaux ou environs très proches. Préférence quartier des Quatre-Chemins. Tél. 702 66 67.

Couple retraités très soigneux cherche à louer appartement 5 pièces à Sceaux. Tél. 547 00 56.

A Grand-Bornand près de La Clusaz (Haute-Savoie) à louer studio duplex 2/4 personnes et appartement 6/7 personnes : semaines janvier jusqu'au 6 février, semaines mars, vacances de Pâques, vacances d'été. Tél. 660 11 65.

Cherche à louer à Sceaux maison grande réception, 5 ou 6 chambres, état impeccable. Tél. 660 45 44.

Cherche location ou achat viager libre ou partiellement libre, villa ou appartement 5 pièces à Sceaux ou proches environs. Apporte toutes garanties concernant notamment cessation occupation des lieux à date convenue quelle que soit législation en vigueur. Tél. 660 53 65 le soir.

A louer à Châtenay-Malabry, près des pépinières Croux, 5 pièces (110 m<sup>2</sup>) dans belle résidence. Calme et verdure. Libre à partir du 1<sup>er</sup> février 1982. Tél. 350 67 48, le matin de 8 h à 9 h et le soir après 19 h.

## VENTES

Vends cause double emploi LNA rouge sombre, mars 1979 17 000 km, parfait état, radio sur console, dégivrage et lave-glace arrière. Prix : 19 000 F. Tél. 350 10 89.

Urgent - cause déménagement vends très beau canapé cuir (2,40 m) + 1 fauteuil, état neuf : 15 500 F à débattre. Tél. 662 41 62.

A vendre : un lot de farces et attrapes : 25 F ; un jeu de Monopolis : 30 F ; un lot de 2 raquettes de tennis : 50 F ; un très bel aquarium (neuf) longueur 42 cm, largeur 20 cm, hauteur 25 cm : 170 F. Les prix sont à débattre. S'adresser au 660 24 56, le soir.

Vends table ronde style Louis XIII, diamètre 1,10 m, pied central chêne massif, patinée et nourrie à la cire, plateau chevillé (épaisseur 4,2 cm) ; modèle unique « L'héritage » (atelier d'art). Prix : 6 900 F. Tél. 661 19 23, après 19 h.

Vends très beaux chiots Fox-terrier, poil lisse, pure race, excellentes origines de chasse, nés le 12 octobre 1981. Prix intéressants. Tél. 011 54 16.

A vendre armoire style rustique tout chêne, beau travail ébénisterie, parfait état, hauteur 1,98 m, longueur 1,80 m, profondeur 0,58 m. Tél. 350 23 81.

## ACHAT

Achèterais guitare classique, prix modique. Tél. 660 72 77.

Mme Marie-Françoise BALME-DEVULDER vous annonce l'ouverture de son cabinet d'orthophonie au 15, rue des Clos Saint-Marcel - Tél. 660 28 51.



## office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES  
LOCATIONS  
CONSTRUCTIONS NEUVES



### BOURG-LA-REINE Métro

10 mn métro, imm. moderne 1973, asc., bel apt 70 m<sup>2</sup>, belle vue, gd séjour ouvrant s/ loggia Ouest, cuis. tte équipée repas, 2 belles ch., s. de bns, nbreux plac., chauff. cent. radiat., parking inclus : 380 000 F + 50 000 F PIC à 9 %.

### CHÂTENAY-MALABRY / SCEAUX

Magn. résid. en p. de taille 1973, très verdoyante, apt 105 m<sup>2</sup> + 90 m<sup>2</sup> jardin privé et clos : séj. dble et 3 ch le tout ouvrant s/ jardin, belle entrée, cuis. avec coin repas, s. de bns claire + s. d'eau, chauff. centr. radiat., garage inclus : 950 000 F.

### ANTONY Métro

Près commerces, écoles, parc de Sceaux, 4 mn métro, imm. récent asc. pierre de taille, s/ verdure calme, entrée avec vestiaire, liv. dble loggia, 3 ch. avec plac., gde cuis., s. de bns + s. d'eau, park. inclus, garages possibles : 663 000 F.

### FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Rare : Luxueux duplex avec terrasse-jdin, 100 m<sup>2</sup> sud, tt pt imm. 1973, séjour, 2 ch., cuis. complètement équipée ainsi que s. de bns, 2 W.C., box inclus : 600 000 F.

### ANTONY Métro

Bien situé dans parc, beau séjour sud, 4 ch., cuis. + cellier, s. de bns avec fenêtre, ch. centr. indiv. gaz, park. : 360 000 F.

### BOURG-LA-REINE Métro

Imm. moderne 1974, asc., bel apt 82 m<sup>2</sup> ss vis-à-vis, gd séjour ouvrant sur loggia, gde cuis. amén., 3 belles ch., s. de bns, nomb. plac., chauff. collectif radiat., park. inclus : 530 000 F.

### CHÂTENAY-MALABRY

Vieux Châtenay près centre, apt 73 m<sup>2</sup> + loggia, bien décoré, volet roulant électrique, séjour, 2 ch., cuis. 9 m<sup>2</sup> aménagée, belle s. de bns, entrée, nbreux plac. dressing, ch. centr. radiat, imm. 1973, ascens., jdins, garage inclus : 538 000 F + 22 000 C.F. à 5,5 %.

### L'ÂY-LES-ROSES Piscine

Sup. liv. dble sud - loggia - terrasse 17 m<sup>2</sup>, entrée, cuis. 12 m<sup>2</sup> équipée, 2 ch, s. de bns carrelée, nbreux plac, chauff. centr, radiat., imm. récent environné verdure, calme, garage 2 voit. inclus : 580 000 F.

### ANTONY

Maison récente, construction soignée, beau-coup d'allure sur un parc de 930 m<sup>2</sup>, hall, séjour dble, cheminée, ouest s/terrasses, gde cuis. à mi-étage : apt parents : chambre 15 m<sup>2</sup>, s. de bns. 1<sup>er</sup> étage : 3 ch. 13 m<sup>2</sup>, ss sol, chaufferie mazout, garage : 1 020 000 F.

### BOURG-LA-REINE

Coquette maison récente avec gd séjour, ptes fen. s/balcon, angle, cuis. 14 m<sup>2</sup> aménagée, 1 ch. 15 m<sup>2</sup>, gde s. de bns + dche + pl. pied s/beau jdin, 2 ch. avec leur sanitaire, ch. centr. fuel, garage : 780 000 F.

### BOURG-LA-REINE Métro

Cossue maison meulière proche Mairie, environnement verdoyant, hall, liv. dble, cheminée, cuis., 3 gdes ch., s. de bns, grenier aménageable accessible par bel escalier chêne, ss-sol, garage, gd jardin : 1 365 000 F.



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE  
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan  
92330 SCEAUX  
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques  
tapisserie, tenture murale

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

# service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
<b>DÉCEMBRE</b>		
Vendredi 25 ...	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert ..... 661 07 82	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc .. 350 03 00
Dimanche 27...	Dr VERDON 31, rue des Pépinières ..... 702 65 48	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux ..... 661 10 59
<b>JANVIER</b>		
Vendredi 1 <sup>er</sup> ...	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc ..... 660 74 87	Mme PHAN DUYEN 43, rue des Coudrais ..... 702 40 44
Dimanche 3...	Dr BESNARD 74, rue du Lycée ..... 661 02 45	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins... 661 16 12
Dimanche 10...	Dr BLANC 81, rue Houdan ..... 661 17 28	M. VARIN 45, rue Houdan ..... 661 00 91
Dimanche 17...	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay ..... 350 88 41	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux ..... 661 10 59
Dimanche 24...	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau . 702 38 38	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc .. 350 03 00
Dimanche 31...	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan ..... 350 07 74	Mme GAILLOT 127, rue Houdan ..... 702 77 97

## CENTRE 15

Il y avait le 12 pour les renseignements, le 13 pour les réclamations, le 17 pour police-secours, le 18 pour les sapeurs-pompiers. Il y a maintenant le **15** pour les urgences médicales...

(voir communiqué page 12)

## En cas d'urgence

<b>POLICE-SECOURS</b> .....	17
	350.27.02
<b>POMPIERS</b> .....	18
	702.09.38
<b>CENTRE ANTI-POISONS</b> .....	205.63.29
<b>SERVICE D'URGENCE MÉDICAL</b> <b>15</b>	
(Centre 15)	
- Médecins urgences - AMU 92 ..	701.09.09
(c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera)	
- S.O.S. 92 .....	603.77.44
<b>SERVICE D'URGENCE DENTAIRE</b> .....	776.25.42
(les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)	
<b>AMBULANCES NUIT ET JOUR</b> .....	631.69.22
(Service municipal)	
<b>GAZ</b> (Service d'urgence) .....	660.87.82
<b>ÉLECTRICITÉ</b> (Service d'urgence) .....	677.47.00
<b>TAXI :</b>	
- Bourg-la-Reine .....	661.00.00
- Montrouge .....	656.94.00
<b>S.N.C.F.</b> (Renseignements) .....	261.50.50

## Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens  
GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN

## CABINET TELLIER

Agent Immobilier

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan



face 3

entreprise  
générale  
d'électricité

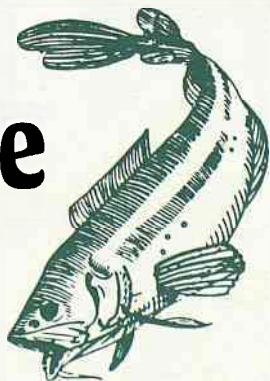


INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION  
**R. SERVIGNAT & Cie**

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +  
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

diégène

poissonnerie  
**AUBIN**



17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX  
tél. 350.08.24

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et  
transformation d'appartements,  
de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

**Ets. CHATEAU**

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX  
accès véhicules : 10, rue Michel Charaire

DF

# à Sceaux, du 1<sup>er</sup> au 31 janvier

**6** - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *L'ombre rouge* », film de Jean-Louis Comolli.

**7** - 15 h, à l'ancienne Mairie (68, rue Houdan), conférence de Maître Albert Brunois, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, sur le thème « *De la vérité judiciaire* », organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien, antenne de Sceaux.

**8** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Aimée* », film de Joël Farges.

**9** - 9 h 30, au Centre Socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : ciné-club.

**9** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *L'ombre rouge* », film de Jean-Louis Comolli.

**12** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Aimée* », film de Joël Farges.

**13** - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *King Kong* », film de E. Schoedjack et M. Cooper.

**13** - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Le mépris* », film de Jean-Luc Godard.

**15** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Le mépris* », film de Jean-Luc Godard.

**16** - 17 h 30 et 20 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : Le trio Martinu (piano, violoncelle, flûte) interprètera les œuvres de Pleyel, Dussek, Weber et Martinu, concert organisé par les « *Samedis Musicaux de Sceaux* ».

**17** - 17 h 15, à l'ancienne Mairie : Duo de flûte et harpe avec Gilles Burgos et Pierre-Michel Vigneau, concert organisé par « *Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux* ».

**18** - 20 h 30, au Centre Socioculturel des Blagis : la bibliothèque municipale et la bibliothèque du CSCB proposent une veillée autour de contes pour adultes ; galette des rois ; bal folk pour ceux qui en auront envie...

**19** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Gosses de Tokio* », film de Yasujiro Ozu.

**20** - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Gosses de Tokio* », film de Yasujiro Ozu.

**21** - 15 h, à l'ancienne Mairie : conférence de Daniel Christol, professeur à la Faculté de Médecine Claude Bernard (Bichat) sur le thème : « *Le monde des bactéries* », avec projection, organisée par le Collège Universitaire Fontenaisien, antenne de Sceaux.

**22** - 19 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Lili Marleen* », film de Rainer Werner Fassbinder.

**22** - 22 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : spectacle de variétés avec Annick Hemon.

**23** - 9 h 30, au Centre Socioculturel des Blagis : ciné-club.

**23** - 14 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Micro public* », radio-crochet ouvert aux amateurs (musique, poésie...) enregistré par Radio 7.

**23** - 17 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Etoile sans lumière* », film de Marcel Blistène (séance animée par Robert Le Pagès).

**23** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : spectacle de variétés avec Gérard Pierron.

**23** - 23 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *The last picture show* » de Peter Bogdanovitch.

**24** - 14 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Micro public* ».

**24** - 17 h 45, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *La petite chocolatière* », film d'André Berthomieu, avec débat en présence de Giselle Pascal.

**26** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Lili Marleen* », film de Rainer Werner Fassbinder.

**27** - 14 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *La tarte volante* », film de Lino del Fra.

**27** - 19 h 30, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Dernier été* », film de Frank le Witte et Robert Guedig.

**29** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Doublages* », pièce de théâtre de Jean-Paul Wenzel.

**30** - 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : « *Doublages* », pièce de théâtre de Jean-Paul Wenzel.

## Expositions

### A la Maison des Jeunes et de la Culture

#### Jusqu'au 8 janvier

- Peinture à l'huile de Léandre Thibault sur le thème du « *Vieux Sceaux* ».
- Emaux sur plaque de Roger Clergue (Scéen depuis 70 ans).

#### Du 11 au 29 janvier

- Peintures à l'huile (paysages) de Jean-Maurice Moreau. Vernissage le lundi 11 janvier à 19 h.

# L'ÉMERAUDE

## SEURAT ~ LAFFÉRÉ

### Joillier Créateur

### Atelier d'Horlogerie

33, rue Houdan, 92330 Sceaux ~ Téléphone: 661.66.34